

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) - NATURO-NUTRITION

Article 1 : Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les "CGV") régissent les relations contractuelles entre l'entreprise Naturo-Nutrition, représentée par Virginie Faieta , et toute personne physique (ci-après le "Client") effectuant une réservation de consultation sur le site www.naturo-nutrition.com ou des plateformes.

Toute réservation de séance implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV par le Client.

Article 2 : Informations légales

- **Nom de l'entreprise :** Naturo-Nutrition
- **Représentant légal :** Virginie Faieta
- **Siège social :** 42 rue Gambetta 33190 La Réole
- **SIRET :** 512152356
- **Contact :** naturo-nutrition@gmail.com / +33 7 83 70 10 29
- **Hébergeur du site :** Hostinger ou les plateformes

Article 3 : Nature des prestations et Avertissement

Naturo-Nutrition propose des accompagnements individuels et des ateliers en visioconférence dans les domaines de la naturopathie, de la nutrition et de la sophrologie.

Avertissement important : Les prestations proposées ne sont en aucun cas des actes médicaux. Virginie Faieta n'est pas médecin. Les conseils donnés en consultation de naturopathie, nutrition ou sophrologie ne remplacent pas un avis, un diagnostic ou un traitement médical. Le Client s'engage à ne jamais interrompre un traitement médical en cours sans l'avis de son médecin traitant.

Article 4 : Tarifs et Modalités de paiement

Les tarifs des consultations et ateliers sont indiqués sur le site ou les plateformes en euros.

Le paiement des séances s'effectue **lors de la réservation en ligne par carte bancaire / par virement bancaire avant la séance / via un lien de paiement envoyé par email ou paiement par STRIPE**. La séance n'est confirmée qu'après réception du paiement.

Article 5 : Réservation, Modification et Annulation

Les réservations se font directement via le site internet ou les plateformes.

Pour garantir un accompagnement de qualité, tout rendez-vous pris est un temps qui vous est exclusivement réservé.

- **Modification ou annulation par le Client** : Toute demande de modification ou d'annulation doit être formulée par email ou téléphone au moins **48 heures** avant l'heure du rendez-vous.
- **Rendez-vous manqué** : Passé ce délai (48 h) , ou en cas de non-présentation du Client à la visioconférence, la séance est considérée comme due dans son intégralité et ne fera l'objet d'aucun remboursement.
- **Annulation par Naturo-Nutrition** : En cas d'impossibilité d'assurer la séance (maladie, problème technique...), un report de rendez-vous sera proposé au Client, ou à défaut, un remboursement intégral.

Article 6 : Droit de rétractation

Conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation après le paiement de sa prestation en ligne.

Toutefois, conformément à l'article L.221-28 du même code, si le Client demande à ce que la consultation en visioconférence ait lieu avant l'expiration de ce délai de 14 jours, il renonce expressément à son droit de rétractation pour cette séance.

Article 7 : Protection des données personnelles et Confidentialité (RGPD)

Virginie Faieta s'engage à respecter le secret professionnel et la plus stricte confidentialité concernant les informations personnelles et de santé confiées par le Client lors des séances.

Les données recueillies (nom, prénom, e-mail, téléphone, antécédents) sont nécessaires à la gestion des réservations et au suivi des accompagnements. Elles ne seront jamais vendues ou cédées à des tiers.

Conformément à la loi "Informatique et Libertés", le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, qu'il peut exercer en écrivant à :
naturo-nutritions@gmail.com.

Article 8 : Litiges et Médiation de la consommation

Les présentes CGV sont soumises à la loi française. En cas de litige, le Client s'adressera en priorité à Naturo-Nutrition pour tenter de trouver une solution amiable.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du Code de la consommation, tout professionnel a l'obligation de proposer à ses clients un dispositif de médiation de la consommation.